

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 02.131

L'An Deux Mille Deux, le 30 août à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

23 AOUT 2002

DATE D'AFFICHAGE

23 AOUT 2002

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, DENIS, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes CROUE, DACOSTA, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Melle LABEYRIE, M. LIBOUBAN, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. BOISNARD représenté par Mme MONTRON
M. CHABANEAU représenté par M. LE GUEUT
Mme COURTIN représentée par Mme CROUE
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
Melle ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY
Melle TURPIN représentée par Mme GRAMMATICO
M. MERLE représenté par Mme JOLY

ABSENTS-EXCUSES : NEANT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 33

Mlle LABEYRIE a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2002 - "SOCIAL & AINES"

VOTE : UNANIMITE

La Commission "Social & Aïnés" qui s'est réunie le 27 Juin 2002, a proposé d'accorder les subventions à plusieurs associations.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Vu la proposition de la Commission "Social & Aïnés",
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

. ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS.	77,00 E
. SECTION LOCALE DE ROYAN DES DEPORTES INTERNES, RESISTANTS PATRIOTES.	77,00 E
. SOCIETE NATIONALE MUTUALISTE "LES MEDAILLES MILITAIRES".	77,00 E
. DECORES DU TRAVAIL DE ROYAN COTE DE BEAUTE.	77,00 E
. FEDERATION AMICALE DU MERITE MARITIME ET DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DES MARINS DU COMMERCE ET PECHE.	77,00 E
. UNION NATIONALE DES POILUS D'ORIENT DES T.O.E A.F.N.	77,00 E
. AMICALE DE LA CITE DES FLEURS.	1 100,00 E
. MOD STYLE.	153,00 E
. ROYAN SOLIDARITE.	382,00 E
. DE FIL EN AIGUILLE.	153,00 E
. GROUPEMENT DES PARKINSONIENS.	122,00 E
. ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ENTRAIDE JUDICAIRE.	77,00 E
. ASSOCIATION PREVENTION ACTION ROYAN.	305,00 E

. AMICALE DES LOCATAIRES HLM.	305,00 E
. LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU PAYS ROYANNAIS.	153,00 E
	=====
TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDEES	3 212,00 E
TOTAL CREDIT BUDGET RESERVE	13 217,00 E
CREDIT RESERVE RESTANT	10 005,00 E

- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 6574-520 du budget Primitif 2002.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 septembre 2002
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS